



Le p'tit mot de la Muni



Bonne ANNÉE!!!

Peut-on encore le dire? A l'heure où ces lignes sont écrites, oui! Toute la Muni se réjouit de partager cette nouvelle année en votre compagnie, année riche en événements très divers.

La pause des fêtes étant terminée, place aux travaux 2025. Ceux plus courants, prévus dans le budget communal et ceux plus importants, liés à la vie à plus long terme de la commune, nécessitant un préavis communal. A nous de convaincre pour maintenir notre ligne, entretenir nos infrastructures et notre patrimoine.

Cette période charnière à différents points de vue nous permet de poser les bases de ce que sera notre village dans 10, 20, 50 ans. Cela peut paraître anodin mais les décisions que nous prenons aujourd'hui, façonnent déjà notre vie future.

Que serait notre village sans des routes, une salle communale, un restaurant, une église, pour la plupart construit il y a plusieurs dizaines d'années.

C'est pourquoi nous insistons sur le fait que nous avons besoin de votre participation pour dessiner les contours de notre futur, que ce soit au niveau politique, collaboratif ou privé.

En 2026, la totalité de nos autorités seront renouvelées et il est encore temps de vous y intéresser. C'est même le bon moment. Réfléchissez-y, profitez de venir assister aux Conseils communaux, partez à la rencontre de ceux qui font fonctionner notre collectivité au quotidien.

La Suisse, Vuarrens et notre démocratie ont aussi besoin de vous!

Qu'on se le dise!

Editeur: Municipalité de Vuarrens

Parution: mensuelle (sauf janvier et août)

Distribution: tous ménages/Fromagerie

Annonces commerciales: voir les conditions sur le site www.vuarrens.ch/vuarrens-info

Contacts: Administration communale,
La Place 3, 1418 Vuarrens
vuarrens-info@vuarrens.ch

www.vuarrens.ch

Sommaire



Agenda

Annonce des chiens

Heures d'ouverturePage 2

Stationnement interdit

Eclairage nocturne

CarPostal

Pas de sacs par terrePage 3

Refuges pour les petites bêtes

Chauffer futé

Recyclage des puffsPage 4

Le saviez-vous?

Frelons indésirables

Travaux forestiers

Abattage et plantationsPage 5

VIE LOCALE

Virée à Berne

Succès pour la raclettePage 6

Noël 2024

Repair Café cherche bénévoles

Visite du CERN Page 7

Les échos du Conseil Pages 8 et 9

Heures d'ouverture d'hiver



DÉCHETTERIE

Lundi de 9h30 à 11h45 - Mercredi de 17h à 19h30 -
Samedi de 9h à 11h45.

COMPOSTIÈRE

Fermée de mi-novembre à mars.

Clé disponible sur demande auprès du surveillant de la déchetterie.

BUREAU COMMUNAL

Mardi de 8h à 11h30 et de 17h30 à 19h30.

Jeudi de 8h à 11h30.

Agenda



7 février 2025

AAV - Narcisse, grande salle.

9 mars 2025

Match aux Cartes du FC Nord Gros-de-Vaud, grande salle d'Essertines.



Obligation d'annoncer les chiens

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer au **contrôle des habitants** (habitants@vuarrens.ch) jusqu'au **14 mars 2025** dernier délai:

- Les chiens achetés ou reçus en 2024.
 - Les chiens nés en 2024 et restés en leur possession.
 - Les chiens morts, vendus ou donnés en 2024.
 - Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.
- Les chiens déjà inscrits en 2024 et restés chez le même propriétaire n'ont pas besoin d'être réinscrits.

En Suisse, tous les chiens doivent être obligatoirement identifiés et enregistrés dans le système AMI-CUS. L'identification (détenteur, race, couleur, âge, nom, sexe) doit être faite par un vétérinaire au moyen d'une puce électronique (transpondeur).

Les propriétaires de chiens sont instamment priés de respecter la propriété d'autrui et, le cas échéant, de ramasser les «cartes de visite» que leurs compagnons à quatre pattes pourraient laisser derrière eux.

De même, ne pas les laisser aboyer sans cesse dans les jardins évitera de déplaisantes nuisances sonores.

C'est une question d'éducation et certainement de nature à conserver des rapports de bon voisinage.



Merci pour votre compréhension.

Commerces

Ouvert

FROMAGERIE du Gros-de-Vaud (J. Jambon)

Lundi à samedi 7h à 12h / 16h à 19h
Dimanche 8h à 12h / 16h à 19h
www.fromagerie-du-gros-de-vaud.ch

RESTAURANT Auberge du Lion d'Or

Lundi Fermé
Mardi - samedi 8h à 14h / 16h à 23h30
Dimanche 9h à 16h

BOUCHERIE CHARCUTERIE Buffat

www.boucherie-buffat.ch

POISSONNERIE Chez Océane

Lundi Fermé
Mardi 11h à 12h ou sur rdv
Mercredi 14h à 15h
Jeudi 14h à 17h
Vendredi Sur commande

PRODUITS DE LA FERME La Cabane à Mélissa (Mélissa Pittet) Self-service

Lundi à dimanche 8h à 19h
<https://chevalley-pittet.wixsite.com/domaines>

GRILS+CUISINES D'EXTÉRIEUR Masdors Sàrl

Show room ouvert à la demande
+41 (0)78 888 08 83
<https://masdors.ch>

GARAGE du Gros-de-Vaud (C. Chevalley)

Vente de voitures neuves et d'occasions
Spécialiste Toyota
Lundi - vendredi 7h30 à 12h / 13h30 à 18h
www.ggv.ch

PRODUITS MÉNAGERS NATURELS / ARTISANAT

Aux Bulles de Sophie (magasin)

Lundi 10h à 12h
Mardi et jeudi Fermé
Mercredi 16h à 18h
Vendredi 16h à 18h
Samedi Fermé

Vente en ligne: <https://lesbullesdesophie.ch>

Au Point-compté

Lundi Fermé
Mardi 9h à 12h / 13h30 à 19h
Mercredi - vendredi Fermé
Premier samedi du mois 9h à 16h

www.broderie.ch

Même pour 5 minutes...



... l'utilisation d'une place de parc privée n'est pas autorisée et constitue une incivilité!

C'est le rappel que nous souhaitons faire à tous les habitants ainsi qu'aux visiteurs. Ces emplacements sont réservés à leurs propriétaires ou locataires (privés et commerces) et leur utilisation sans autorisation constitue une incivilité. On ne se rend pas toujours compte, mais même un stationnement de quelques minutes peut empêcher leur accès aux personnes qui en ont légitimement le droit. Vous aimeriez qu'on se gare tous les jours sur votre place, même QUE pour 5 minutes? Nous vous invitons donc à respecter les droits de chacun en utilisant les zones de stationnement publiques prévues à cet effet.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération pour préserver la bonne entente au sein de notre village.

Extinction nocturne



Romande Energie a informé les communes en décembre dernier que l'horaire d'extinction de l'éclairage public sera reporté d'une heure, soit de 23h à minuit.

La commune de Vuarrens ayant adhéré à cette extinction nocturne pour des raisons de sobriété énergétique s'est étonnée de ce changement «imposé» par le fournisseur lui-même (augmentation des coûts). N'ayant pas reçu de réponse convaincante, elle s'est permise de se référer au Conseillers communaux qui ont préféré se rallier à ce nouvel horaire.

Panneaux uniformisés



Vous l'aurez peut-être remarqué, CarPostal a unifié et systématisé les panneaux d'arrêt des bus.

Dans certains cas, un accord avec les propriétaires du terrain voisin a été nécessaire et la Commune les remercie pour leur coopération dans le traitement rapide de ce dossier.



Ca déborde à Vuarrenge



Certains auront pu le constater, le container à sacs taxés de Vuarrenge est victime de son succès depuis son arrivée.

Dès lors, au cas où ce container est plein, nous vous remercions de ne pas poser vos sacs par terre à côté, mais d'aller les déposer dans un des autres containers à disposition dans le village.

Vous les trouvez à la déchetterie, accessibles même en dehors des heures d'ouverture, à la route d'Echallens et à la route de Fey, (voir carte).



Habitats pour la faune sauvage



Bravo et merci à nos employés Julien et Sashko pour leur belle initiative! Ils ont fabriqué des habitats destinés à la faune sauvage que vous pouvez admirer sur le talus du chemin du Déjau.

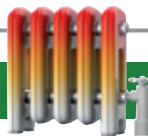


Ces aménagements, constitués de tas de bois ou de pierres, sont extrêmement bénéfiques pour la petite faune. Ils offrent des re-

fuges précieux aux reptiles, mulots, hérissons et insectes du bois mort. Ils peuvent également servir de havres pour certaines espèces de papillons.

Et pourquoi ne pas en faire autant chez vous? Créer un abri similaire dans votre jardin est un geste simple mais significatif pour préserver la biodiversité. Laissez un petit coin de nature sauvage, sans tonte, et vous verrez rapidement la vie s'y installer. Non seulement vous contribuerez à la protection de la faune locale, mais vous pourrez aussi observer de près cet écosystème fascinant.

Chauffer futé



Plus de 65% de la consommation énergétique d'un ménage suisse est consacrée à chauffer les bâtiments, dès lors, chaque degré compte! Il ne suffit pas qu'un bâtiment soit bien isolé et doté d'une installation de chauffage performante, ses habitants ont un rôle important à jouer. Tout petit ajustement offre un impact important et parfois de belles économies (énergétiques et financières). Nos conseils:

Baisser la température ambiante. Un seul degré réduit déjà de 6% la consommation d'énergie. Les températures recommandées sont de 20°C dans les zones de séjour et 17°C dans les chambres.

Réguler le chauffage. Si vous pouvez le faire vous-même, privilégiez un régime jour/nuit (plus frais de 3 ou 4°C). Lors d'absence de quelques jours, activer le régime de nuit ou «vacances».

Dégager les radiateurs. Afin que l'air chaud circule au mieux dans la pièce, éviter de placer des meubles ou des rideaux devant.

Bénéficier du soleil. La journée, ouvrir volets, stores et rideaux dès le matin pour profiter de l'effet de serre induit par son rayonnement. Le bénéfice est évidemment plus important pour des vitrages orientés sud, mais même une fenêtre orientée nord reçoit les effets du rayonnement solaire.

Du nouveau à la déchetterie



Un carton pour recycler les puffs est dorénavant à disposition pour y déposer spécifiquement les cigarettes électroniques.

En Suisse, seul deux vapoteuses sur dix sont jetées correctement alors que leurs composants sont toxiques.

Elles finissent trop souvent à la poubelle ou dans les bacs de batteries qui ne sont pas prévus à cet effet.

Depuis novembre, les consommateurs peuvent déjà commander gratuitement des sacs de recyclage sur le site www.erecycling.ch

L'objectif est d'inciter les vapoteurs à recycler de la bonne manière les batteries au lithium et les liquides toxiques que contiennent ces appareils car ils sont extrêmement inflammables et polluent eaux et sols.

Les utilisateurs ont également la possibilité de les retourner à tous les points de ventes gratuitement.

Fermer volets et stores la nuit. Cela limite le refroidissement des vitres et des pièces.

Aérer. La façon d'aérer joue un grand rôle dans les mesures d'économie de chauffage. Par exemple, des fenêtres basculées ne laissent entrer que peu d'air frais mais laissent sortir passablement de chaleur. Aérer par intermittence est beaucoup plus efficace. Ouvrir ses fenêtres en grand 5 minutes 3 fois par jour apporte davantage d'air frais et évacue l'humidité, empêchant les moisissures.

Subventions cantonales et fédérales

Pour une étude ou un accompagnement, pour la rénovation et l'isolation ou pour le chauffage, les propriétaires immobiliers vaudois profitent d'un programme attractif de subventions. Ces aides peuvent représenter jusqu'à 30% de l'investissement en cas de rénovation globale. En plus, les travaux de rénovation des bâtiments sont déductibles des impôts.

<https://www.vd.ch/environnement/energie/subventions-programme-batiments>

Certificat énergétique cantonal des bâtiments

L'occasion de faire le bilan énergétique global d'un bâtiment et de bénéficier de conseils et recommandations concrètes (selon la formule choisie) afin de planifier au mieux sa rénovation.

<https://www.cecb.ch>

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans notre commune, les couches-culottes n'ont pas de traitement de faveur: pas de conteneurs gratuits, pas de sacs poubelles offerts. Mais pas de panique, on compense largement!

En effet, notre commune ne vous facture pas la taxe déchets pour vos enfants jusqu'à leurs 17 ans. Ça fait une économie de 1380 francs, soit de quoi acheter environ 700 sacs de 35 litres... ou un joli stock de couches, au choix!

Des sacs poubelles taxés sont en vente à l'administration communale ainsi qu'à la déchetterie.



Levez les yeux!

Lors de vos promenades en forêt ou autour du village, pensez à lever les yeux! Les frelons asiatiques, toujours eux, construisent souvent leurs nids en hauteur, dans les arbres. Ces nids, en forme de boule ou de poire, peuvent passer inaperçus si l'on ne prête pas attention.



Si vous repérez un nid suspect, ne vous approchez pas mais notez l'emplacement (arbre, repère proche). Ensuite, signalez-le rapidement à un apiculteur, au greffe communal ou sur le site <https://frelonasiatique.ch/fr>, afin que des actions puissent être effectuées pour le détruire en toute sécurité.

Votre vigilance est essentielle pour protéger notre environnement et limiter les nuisances de cet insecte invasif.

Merci pour votre aide précieuse!

Chemins forestiers en travaux



Dès le 3 février, et pour trois semaines, des travaux vont être entrepris sur certains chemins forestiers.

Merci de noter que le chemin du refuge ainsi que les chemins situés au lieu dit Au bas des Bretonneyres (en dessous de la STEP, direction Corcelles) seront difficilement accessibles pendant cette période!

Nouveau paysage en forêt



De nombreux épicéas ont été abattus dernièrement et de nouvelles plantations de châtaigniers, séquoias verts, pommiers sauvages et tilleuls ont peut-être étonné les promeneurs autour du refuge et en dessous de la butte de tir sur la route du refuge.



Le coupable: un ravageur de quelques millimètres, un petit insecte appelé bostryche.

Il s'attaque au tissu vital de l'arbre situé juste sous l'écorce. La circulation de la sève est entravée, ce qui ne permet plus les échanges entre les racines et la couronne. L'arbre sèche progressivement sur pied.

Abattre les arbres infestés demeure la seule manière efficace de lutter contre le ravageur. Le manque d'eau et les chaleurs de ces dernières années ont accéléré la propagation de l'épidémie. De nouvelles coupes devront malheureusement continuer cette année.

A noter que la qualité des bois touchés par l'insecte n'est pas altérée et le bois peut être utilisé dans l'industrie. Le marché est actuellement saturé par ces bois bostrychés qui ne trouvent pas de débouchés, vu l'ampleur des volumes. En outre, le bois atteint prend une coloration bleu-gris en raison de la présence d'un champignon inoculé à l'arbre par le bostryche. Cette modification esthétique déprécie de près de moitié le prix du bois lors d'une vente.

Nouveaux citoyens en virée à Berne



Le jeudi 16 janvier, quatre nouveaux citoyens de Vuarrens, accompagnés de deux de nos édiles, ainsi que de leurs homologues des villages voisins de Bercher, Rueyres, Essertines-sur-Yverdon et Pailly, ont eu l'opportunité de partir découvrir le Palais fédéral. Cette excursion à la Capitale a été organisée pour célébrer nos nouveaux citoyens et leur donner la possibilité de visiter le lieu où siègent le Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des Etats et tenter de mieux comprendre leur fonctionnement.



Ils ont eu la chance d'être guidés au travers du Palais fédéral par Pascal Broulis. Son enthousiasme communicatif et sa passion pour les affaires publiques ont su captiver leur attention. Ils ont pu s'asseoir dans les chambres parlementaires, une expérience rendue possible en l'absence de session ce jour-là. Pascal Broulis a partagé son expérience, des anecdotes fascinantes et leur a donné des explications détaillées sur le fonctionnement de notre démocratie.

Après cette immersion dans le cœur des institutions suisses, le groupe s'est réuni pour un souper convivial dans un restaurant renommé de la Capitale. Autour d'un repas savoureux, les participants ont pu échanger leurs impressions sur la visite et approfondir

leur liens dans une ambiance chaleureuse. Ils ont même eu la chance de saluer Elisabeth Baume-Schneider, Conseillère fédérale, qui leur a rendu visite l'espace de quelques minutes.



Cette excursion a été bien plus qu'une simple sortie. Elle a permis aux nouveaux citoyens de se rencontrer, de se familiariser avec les valeurs et les rouages de la Suisse, tout en renforçant le sentiment d'appartenance à une communauté locale dynamique et soudée.

Un grand merci à Pascal Broulis pour son engagement et son accueil, ainsi qu'à la commune d'Essertines-sur-Yverdon pour l'organisation de cette expédition ainsi qu'à tous ceux qui y ont participé de près ou de loin. Les souvenirs de cette visite resteront gravés dans les mémoires des participants pour longtemps.

Top, la Vuaraclette!



Première Vuaraclette de l'histoire, cette soirée du 12 décembre 2024 fut une réussite.

Aidée par une météo clémente bien que froide, la Municipalité s'est pliée en quatre pour offrir à ses concitoyens, venus en nombre, un moment convivial et remplis de simplicité, de rires et d'échanges. Et pour ceux qui avaient envie de déguster leur raclette assis et au chaud, le rez du Collège était à leur disposition!

Une jolie expérience sur laquelle la Muni va capitaliser.



Noël au village



Cette année, pour le Noël du village, la paroisse et la Municipalité collaboraient en combinant la venue du Père Noël (passage rapide mais très remarqué), la prestation du chœur mixte et la célébration œcuménique, suivies d'un apéritif préparé par les dames paysannes et accompagné d'un vin chaud bien apprécié.

Cette formule, très sympathique, a permis à tout le monde de partager un moment chaleureux et les enfants ont joliment récité les comptines et chants de Noël.



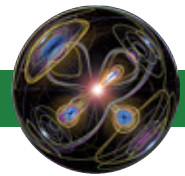
Repair café



Recherche bénévoles pour le samedi 3 mai 2025

Sans petites mains bricoleuses en tout genre un Repair café ne peut pas avoir lieu. Nous cherchons encore des amateurs ou des passionnés de la bricole pour venir compléter l'équipe. Nul besoin d'être professionnel et si vous êtes timide les réparations peuvent se faire en équipe. Ce qui compte c'est la bonne humeur, la convivialité et si un objet peut retrouver une deuxième vie grâce à vous, c'est merveilleux. Nous cherchons des réparateurs à l'aise dans les domaines de l'électronique, l'informatique, le bois, le cuir, le textile, tricot, crochet, les bijoux, vélo, grils, aiguisage ou toute autre idée. Iwona Mas et Myriam Gianotti répondent volontiers à vos questions et seront heureuses de prendre vos inscriptions via l'adresse mail greffe@vuarrens.ch

Sortie au CERN



Samedi 25 janvier, une grande partie du Conseil communal et de la Municipalité est partie pour une visite au CERN (laboratoire européen pour la physique des particules) à Genève. Nous avons pu bénéficier des explications de Xavier Buffat (membre du Conseil communal) qui y travaille.

Echanges, rires, partages et découvertes furent les fins mots de ce déplacement, ponctué d'un arrêt à Founex pour déguster quelques délicieuses spécialités locales...



Tout le monde a pu comprendre que la recherche fondamentale est un monde particulier, qu'à moins de 100 km de chez nous une installation d'une précision inouïe peut se visiter et qu'elle permet à la Suisse de rayonner tout autour du globe.

Ce fut une expérience enrichissante et une journée très instructive.

Les échos du Conseil



Le Conseil communal s'est réuni le 10 décembre 2024 en présence de 31 conseillers.

En ouverture, le Conseil et l'assemblée ont observé une minute de silence en mémoire des habitants du village qui nous ont quittés cette année.

Dans ses communications au Conseil, le président Olivier Piot a notamment fait un retour sur sa participation au Forum économique lors du dernier Comptoir du Gros-de-Vaud sur le thème «Infrastructures sportives et économie: gouffre financier ou investissements rentables?»

Parole a également été donnée à Dorothee Bornick, à l'origine des réunions de conseillers avant la séance du Conseil proprement dite. La première a eu lieu la semaine dernière et a permis d'échanger sur les sujets portés à l'ordre du jour. Cette rencontre a permis d'affiner la compréhension des sujets et de mieux se connaître. L'intérêt pour ces rencontres est marqué, elles se poursuivront l'année prochaine.

Les conseillers ont ensuite examiné 4 préavis.

Préavis 2024/11 - Budget 2025

Dans la continuité de sa stratégie financière, basée sur les principes suivants:

- entretenir le patrimoine communal et nos infrastructures,
 - contenir le niveau d'endettement tout en investissant,
 - maîtriser les dépenses d'exploitation,
- la Municipalité présente un budget très légèrement déficitaire de 13 263 francs sur un total de charge de 5 792 108 francs.

Ce budget se base notamment sur les informations budgétaires cantonales et des diverses associations de communes dont fait partie Vuarrens, ainsi que sur un nombre de 1110 habitants et l'arrêté d'imposition accepté par le Conseil en juin 2024.

Dans son rapport, la Commission des finances et de gestion a notamment mis en évidence le travail minutieux de la Municipalité lors de l'élaboration du budget et les réponses détaillées que le syndic et la boursière ont données aux questions posées et a recommandé l'adoption de ce préavis.

Lors de la discussion, plusieurs précisions ont été demandées sur certains postes et au sujet du plan d'investissement, présenté en séance.

Au vote, le préavis a été accepté à l'unanimité.

Préavis 2024/12 - Etude et remplacement du logiciel communal

Le logiciel actuellement utilisé par l'administration communale pour le contrôle des habitants, la factu-

ration et la comptabilité, a été annoncé en fin de support par son fournisseur pour le 30 avril 2026. Son remplacement et la migration des données sont donc nécessaires.

Une analyse des solutions existantes doit être réalisée afin de retenir le logiciel le plus adapté aux besoins. Cette analyse se basera notamment sur les critères suivants:

- fiabilité et sécurité accrues,
- évolutivité,
- interface moderne et ergonomique,
- support technique garanti.

Le calendrier envisagé prévoit que le choix du prestataire et la migration des données soient réalisés en 2025. Le déploiement du nouveau logiciel, la formation des utilisateurs et la mise en service complète pourront, quant à eux, être effectués d'ici fin juin 2026.

Dans son rapport, la Commission des finances et de gestion a approuvé les tenants du préavis et recommandé son adoption.

Il n'y a pas eu de discussion et le préavis a été accepté à l'unanimité, accordant le crédit de 80 000 francs demandé.

Préavis 2024/13 - Ancienne forge, rénovation énergétique 2^e étape

En mars 2024, le Conseil communal approuvait la réalisation de la première étape de la rénovation énergétique du bâtiment de l'Ancienne forge (amélioration thermique de la toiture, pose de panneaux photovoltaïques et installation d'une pompe à chaleur).

Cette première étape était liée à une seconde, consistant à l'amélioration thermique de la périphérie du bâtiment (isolation périphérique) ainsi que la pose et le raccordement des panneaux thermiques en toiture, objet du présent préavis.

Les travaux de cette deuxième étape sont envisagés pour le printemps 2025, pour un coût de 320 000 francs.

Dans leurs rapports, la Commission ad hoc et la Commission des finances et de gestion ont recommandé l'approbation du préavis, estimant ces travaux indispensables et relevant l'exacte maîtrise des coûts de la première étape.

Après une discussion qui a permis de clarifier quelques points, le préavis a été accepté par 23 oui, 5 non et 2 abstentions.

Préavis 2024/14 - Collège et annexe, lancement du projet et pré-adjudications

Le Collège, bâtiment emblématique du village, est aujourd'hui insuffisamment utilisé en regard des possibilités et besoins, ainsi que des coûts induits.

Il mérite mieux et la Municipalité souhaite le rendre à un usage villageois, utile à la communauté et à l'administration. Elle dépose pour cela un projet qui permettrait de rénover et redistribuer les différents locaux.

Le préavis prévoit l'engagement des études de détails, l'établissement des plans et le lancement de la mise à l'enquête, en parallèle aux soumissions, et sollicite un crédit de 270 000 francs.

Dans son rapport, la Commission des finances et de gestion a mis en évidence l'importance de la mise en valeur du bâtiment central du village et recommandé l'adoption de ce préavis.

Lors de la discussion qui a suivi, de nombreux conseillers se sont exprimés.

Si la nécessité d'entretenir le bâtiment du Collège n'a pas été mise en cause, son urgence a été questionnée. Le montant du crédit demandé a aussi été relevé. C'est beaucoup d'argent... est-ce que le Conseil pourra finalement refuser le projet qui émanera des études ainsi consenties?

La Municipalité a confirmé que le futur préavis présentant le projet définitif pourrait être refusé si le Conseil en décidait ainsi et que la situation financière de la commune est bonne. Ce risque financier peut être pris dans la mesure où la Commune a besoin des compétences professionnelles nécessaires à l'élaboration d'un projet solide. La Municipalité a également rappelé qu'un patrimoine bâti en bon état est une garantie supplémentaire lors d'emprunt sur le marché financier.

S'agissant de l'urgence, si le bâtiment en lui-même n'en a pas, la chaudière arrivera en bout de course en 2027 et devra être remplacée, les synergies des travaux seront bienvenues.

Se rappelant les difficultés rencontrées avec le projet de l'Ancienne Forge, le Conseil s'est demandé dans quelle mesure il pourrait être associé davantage à l'élaboration du projet, pourtant de claire compétence de la Municipalité, si le Conseil lui en donne les moyens.

Finalement, à bulletins secrets, le préavis a été refusé par 15 voix contre, 14 pour et 2 abstentions.

Dans ses communications, la Municipalité a donné des informations sur différents sujets, tels que:

- utilisation des armoiries de la commune,
- plan des investissements 2025-2029,
- plan Energie Climat Communal (PECC) et projet «Commune ouVertes»,
- plan directeur cantonal,
- eau/step,
- route du refuge,
- éclairage public,
- liste des travaux effectués sur les bâtiments communaux,

- étape 1 des travaux de l'Ancienne Forge et sa production photovoltaïque
- travaux et adaptations à prévoir au bâtiment du Lion d'Or, restaurant, cuisine et hôtel.

Lors des propositions individuelles, l'occupation inductive des places de parc réservées aux commerces du village a été relevée par un conseiller qui a souhaité que la Municipalité se donne les moyens de faire respecter ces limitations de stationnement.

Le Président a notamment félicité la Jeunesse du village pour son implication lors du Téléthon, rappelé les différentes manifestations prévues pour les fêtes de fin d'année et d'ores et déjà annoncé les votations du 9 février 2025.

Un conseiller est intervenu en fin de séance, revenant sur le projet du Collège, en précisant qu'à son sens, les refus exprimés l'étaient plus sur la forme que sur le fond.

Le Conseil s'est achevé à 22h15, le prochain aura lieu le 25 mars 2025 à 20h.

Chacun.e y est bienvenu.e, c'est une occasion unique de connaître la vie de la Commune, ses projets, ses réalisations, ses enjeux.




Match aux cartes

Par équipe

Inscription obligatoire

Le dimanche 9 mars 2025 à 13h
A la Grande salle
d'Essertines-sur-Yverdon

Prix : 25.- par personne
Boissons et restauration sur place
Après le match assiette de pâtes offertes

Inscription : therry.gyger@hotmail.com
ou 076 347 96 04




"La performance est remarquable. Humains est accessible à tous comme une grande fête du savoir en musique et en poésie."

France Info:

"Epoustouffant de créativité. Et en plus, c'est drôle !"

L'Est Républicain

"Nous voilà dans de la haute gastronomie artistique !"

La Provence

"Instructif, drôle et poétique, un ovni assurément. C'est le genre de parenthèse qui fait vraiment du bien."

Le Parisien

SLALOM & CRÉADIFFUSION PRÉSENTENT

HUMAINS NARCISSE

MISE EN SCÈNE NARCISSE & JEAN-PHILIPPE DAGUERRE

CO-PRODUCTION, SLALOM, CRÉADIFFUSION
GUITARS ET CLAVIERS, GAËTAN LAB / ROBIN PASQUÉ - SOUS L'ÈGE, ÉCLAIRE DE STEPHANE BAQUET
CONSEILS SCIENTIFIQUES, CARINE AYSLÉ DURAND, ANDREA BALBO, VINCENT ZARRETTI
COSTUMEUR, THÉÂTRE BENOÎT BESSON, THÉÂTRE LA LUNA, ADR ACTES CITOYENS, FOMBLANE

7 FEVRIER
2025 / 20h30

CHF 35.- / 33.-

www.aavuarrens.ch

de théâtre amateur
AAV
ASSOCIATION ANIMATION VUARRENS

Babysitting

12.-/heure



À la recherche d'une

Babysitter ?

Je m'appelle Saskia Charlet, j'ai 14 ans et je suis disponible pour garder vos enfants les soirs de semaine ou le weekend.

Avec vos enfants je pourrai faire d'incroyables activités et leur faire passer des bons moments..

N'hésitez pas à me contacter !
À bientôt.

Quand : la semaine à partir de 17h20
le weekend à partir de 24/24

Où : dans les environs de Vuarrens/Echallens

Temps : sur demande

Autre : possède le diplôme Croix-Rouge

saskiacharlet@gmail.com

Soirées annuelles 2025 de la fanfare l'Echo du Sauteruz Bercher – Vuarrens

« Ça papote en terrasse »

Samedi 8 mars 2025 - Grande salle de Vuarrens
Souper à 18h30 sur inscription – Concert à 20h30

Dimanche 9 mars 2025 - Grande salle de Vuarrens
Petite restauration – Concert à 16h00 – Entrée libre

Samedi 15 mars 2025 - Grande salle de Bercher
Souper à 18h30 sur inscription – Concert à 20h30

Direction : François Bernardi

AFFRANCHIR
SVP

Romain Moccand
Route d'Essertines 6
1416 Pailly

La fanfare l'Echo du Sauteruz Bercher-Vuarrens organise chaque année des concerts pour présenter les morceaux qu'elle a répétés pendant plusieurs mois.
N'oubliez pas de vous inscrire pour le souper par mail, téléphone, message ou courrier.

Samedi 8 mars 2025 à Vuarrens
Souper à 18h30 sur inscription : saucisse à rôti
Concert à 20h30

Dimanche 9 mars 2025 à Vuarrens
Petite restauration – entrée libre
Concert à 16h00

Samedi 15 mars 2025 à Bercher
Souper à 18h30 sur inscription : saucisse à rôti
Concert à 20h30

J'inscris pour le repas à : Vuarrens Bercher

Adultes dès 15 ans : _____ personnes à CHF 40.-
Enfants de 10 à 14 ans : _____ enfants à CHF 20.-
Enfants jusqu'à 9 ans : _____ enfants (gratuit)

Nom : _____
Contact : _____
romain.moccand@bluewin.ch
Tél. 079 325 23 96

Vous pouvez également nous soutenir en versant un don sur le compte ci-dessous, merci beaucoup !
IBAN : CH91 0900 0000 1274 7607 5